



**Groupement d'Intérêt Public
e-bourgogne-franche-comté**

31 Décembre 2019

Commentaires sur les comptes

1. Sur le compte de résultat

1.1 Note liminaire

Nous présentons dans cette note de synthèse des comptes un résultat d'activité (analytique) qui peut s'écarte des masses comptables, avec pour seul objectif de mettre en évidence le bilan des actions réalisées par le GIP en fin d'exercice 2019, comparé à la prévision budgétaire de la DM du BP 2019.

1.2 Nos produits d'activité

1.2.1 Les cotisations des adhérents du GIP

	Cumul à la fin décembre/2019				
	Réalisé fin 12/2019	Budget 2019	Réalisé fin 12/2018	R 2019 vs B 2019	R 2019 vs R 2018
Cotisations des membres fondateurs	1 860 000	2 010 000	1 740 000	(150 000)	120 000
Conseil Régional	730 000	730 000	730 000		
Conseil Départemental de Côte d'Or	250 000	250 000	250 000		
Conseil Départemental de la Nièvre	110 000	110 000	110 000		
Conseil Départemental de Saône et Loire	250 000	250 000	250 000		
Conseil Départemental de l'Yonne	150 000	150 000	150 000		
Contribution de l'Etat	250 000	250 000	250 000		
Contribution Etat IDÉO BFC	120 000	120 000			120 000
Conseils Départementaux Franc-comtois		150 000		(150 000)	

	Cumul à la fin décembre/2019				
	Réalisé fin 12/2019	Budget 2019	Réalisé fin 12/2018	R 2019 vs B 2019	R 2019 vs R 2018
Cotisations des collèges	2 289 906	2 229 430	2 195 675	60 476	94 231
Commune < 3500 habitants de Côte d'Or	212 736	207 461	205 987	5 275	6 749
Commune < 3500 habitants de la Nièvre	104 856	99 537	99 956	5 319	4 900
Commune < 3500 habitants de la Saône et Loire	258 499	246 998	245 006	11 501	13 493
Commune < 3500 habitants de l'Yonne	179 669	174 041	176 170	5 628	3 499
Communes de 3500 à 20 000 habitants de la Région BFC	333 676	330 178	323 648	3 498	10 028
Commune de + 20 000 habitants de la Région BFC	119 842	120 298	120 298	(456)	(456)
Groupements de collectivités	596 678	575 195	585 687	21 483	10 991
Syndicats intercommunaux	132 875	124 354	122 003	8 521	10 872
Activités d'enseignement et de recherche	19 227	18 102	18 229	1 125	998
Activités médicales	54 990	36 658	60 145	18 332	(5 155)
Activités sanitaires et sociales, Protection civile	80 730	76 940	77 527	3 790	3 203
Organismes divers	159 222	144 668	157 009	14 554	2 213
Commune < 3500 habitants du Doubs		15 000		(15 000)	
Commune < 3500 habitants du Jura	30 789	40 000	3 969	(9 211)	26 820
Commune < 3500 habitants de la Haute-Saône	6 117	15 000	41	(8 883)	6 076
Commune < 3500 habitants du Territoire de Belfort		5 000		(5 000)	
Cotisations	4 149 906	4 239 430	3 935 675	(89 524)	214 231

- ⇒ Le budget total de cotisations des adhérents pour l'année 2019, était estimé à près de 4 239 K€.
- ⇒ **Le réalisé** sur l'année 2019 représente 4 150 K€, soit - **90 K€ environ Vs budget (-2,11 %)**.
- Dans cette masse globale, les cotisations des membres fondateurs correspondent à l'attendu, hormis pour les **Conseils Départementaux de Franche-Comté pour - 150 K€ (absence d'adhésion)**.
- **Les adhésions des collèges 2 à 17 s'élèvent à 2 290 K€, montant supérieur de + 60 K€ au budget** (2 229 K€), grâce au travail de prospection des ambassadeurs et de l'intérêt que porte nos adhérents à l'offre de services de Territoires Numériques.

	Cumul à la fin décembre/2019				
	Réalisé fin 12/2019	Budget 2019	Réalisé fin 12/2018	R 2019 vs B 2019	R 2019 vs R 2018
Partenariats	190	500	190	(310)	

Ces recettes sont non significatives (location de la salle de formation au CNFPT).

1.2.2 Les subventions

	Cumul à la fin décembre/2019				
	Réalisé fin 12/2019	Budget 2019	Réalisé fin 12/2018	R 2019 vs B 2019	R 2019 vs R 2018
Subventions d'exploitation	513 509	590 000	373 573	(76 491)	139 937
Etat subvention FNADT extension BFC	127 989	43 000	118 017	84 989	9 972
FEDER PO subvention extention BFC	223 202	160 000		63 202	223 202
FEDER PO Bourgogne (clauser + IDéO BFC)	124 372	120 000	255 556	4 372	(131 184)
FEDER PO Franche-Comté					
C.D.C. MedNum BFC	37 947	267 000		(229 053)	37 947

Nous constatons que les subventions d'exploitation réalisées en 2019 représentent près de 514 K€ et se décomposent en :

- 128 K€ de subvention FNADT sur l'extension de la plateforme de la Bourgogne-Franche-Comté : la subvention sur projets globale est de 400 K€ lissés sur 4 ans et 128 K€ de dépenses ont été réalisées en 2019.

Le plan de financement a été revu courant 2019 pour permettre d'adapter au mieux les dépenses éligibles et réalisées par rapport à l'enveloppe allouée. D'où cet écart entre le budget et les réalisations.

- 223 K€ de subvention Feder PO Franc-Comtois pour l'extension à la Bourgogne-Franche-Comté (dossier déposé en fin d'année 2017 et aucun encaissement de quote part de subvention avant 2019). L'accord final n'a été obtenu que le 2 août 2019 couvrant les dépenses du 9/12/2016 au 31/07/2019. Sur ces 223 K€ de charges imputables, 25 K€ ont été réalisées sur l'année 2019 et 198 K€ durant les années précédentes.

- 124 K€ de subvention Région BFC pour le projet IDéO BFC lié à son programme d'activités 2019.
- 38 K€ de subvention perçue en 2019 de la Banque des Territoires (CDC) pour le projet MedNum de 454 K€ (subvention pluriannuelle sur un cycle de 18 mois).

Ce projet vise à accélérer l'émergence d'acteurs territoriaux structurants au service de l'inclusion et de la Médiation Numérique, conditions indispensables aux développements des usages par les publics éloignés du Numérique. Prévu initialement pour une mise en œuvre en mars 2019, ce projet est devenu opérationnel en septembre 2019, avec un montant de dépenses réalisées de l'ordre de 38 K€.

Par rapport au budget 2019, le différentiel de subventions s'élève à - 77 K€ entre le réel et le budget. Cet écart est directement lié aux inscriptions budgétaires sur le projet MedNum (38 K€ crédits consommés/267 K€ inscrits).

A ce montant, il conviendrait d'ajouter les produits liés à l'amortissement de la subvention d'investissement WebSIG DECI de 5 K€. Ce montant représente une subvention liée au montage financier global qui compense une charge d'activité (amortissement) constatée en résultat d'exploitation pour le bien subventionné.

1.2.3 Les autres produits d'exploitation

	Cumul à la fin décembre/2019				
	Réalisé fin 12/2019	Budget 2019	Réalisé fin 12/2018	R 2019 vs B 2019	R 2019 vs R 2018
Autres produits de gestion courante	4 604	7 100	5	(2 496)	4 598
Quote part des subventions d'investissement virée au résultat	4 514	7 100		(2 586)	4 514
Autres produits de gestion courante	90		5	90	84
Reprise d'amortissement et provisions	1 853		11 689	1 853	(9 837)
Transferts de charges	18 304	9 000	10 874	9 304	7 430

La quote part des subventions d'investissement (*) correspond à la part imputable à l'exercice 2019 de la subvention de 54 K€ par la Région BFC pour le financement du service CmaCarte - Web SIG DECI (130 K€ d'investissements pour ce service).

Les reprises sur amortissements et provisions de 2 K€ correspondent à des dépréciations de créances (cotisations) constatées en 2018 pour lesquels les montants ont été considérés comme irrécouvrables en 2019.

Les transferts de charges ne sont pas significatifs 18 K€ et représentent essentiellement la participation financière de certains salariés du GIP pour l'utilisation à des fins personnelles du véhicule de service du GIP mis à leur disposition (12 K€) et les indemnités CPAM (6 K€) reçues suite aux arrêts de travail des salariés.

Au total, les autres produits d'exploitation représentent un montant de + 9 K€.

	Cumul à la fin décembre/2019				
	Réalisé fin 12/2019	Budget 2019	Réalisé fin 12/2018	R 2019 vs B 2019	R 2019 vs R 2018
PRODUITS D'EXPLOITATION	4 688 366	4 846 030	4 332 006	(157 664)	356 360

Au global, nos produits d'exploitation se sont élevés à 4 688 K€ contre 4 846 K€ prévus au budget, soit un écart de défavorable de - 158 K€, (dont 150 K€ de cotisations de CD Franc-comtois inscrits dans la prévision budgétaire).

1.3 Nos charges d'activité

Globalement, les charges d'activité se sont élevées à 4 495 K€ contre 4 842 K€ au budget, soit une économie de 347 K€. Elles se décomposent comme suit :

1.3.1 Achats de prestations sur l'ancienne plateforme e-bourgogne -franche-comté et la nouvelle plateforme Territoires Numériques BFC

	Cumul à la fin décembre/2019				
	Réalisé fin 12/2019	Budget 2019	Réalisé fin 12/2018	R 2019 vs B 2019	R 2019 vs R 2018
Achats et prestations achetées pour l'activité	2 650 495	2 694 200	2 826 524	(43 705)	(176 028)
Achats d'études, prestations de services, e-services	240 968	319 100	321 487	(78 132)	(80 518)
Loyers Consortium PPP	2 100 122	2 060 700	2 478 827	39 422	(378 704)
Marché Nouvelle plateforme Territoires Numériques	283 797	286 900		(3 103)	283 797
Fournitures non stockables (Energie, chauffage, carburants, ...)	20 155	21 500	19 192	(1 345)	963
Fournitures de bureaux et consommables	5 058	6 000	6 807	(942)	(1 749)
Achats de matériels équipements et travaux	395		211	395	183
Autres achats non stockés					

Nos achats et prestations s'élèvent pour 2019 à 2 650 K€ pour un budget de 2 694 K€ (**soit une économie de 44 K€**). Ils sont essentiellement composés des dépenses suivantes :

Plateforme e-bourgogne-franche-comté et nouvelle plateforme Territoires Numériques BFC

2 100 K€ de loyers de la plateforme e-bourgogne (Partenaire Worldline) destinés à assurer la mise en œuvre et la gestion au quotidien de celle-ci jusqu'au 30/10/2019 (fin du marché de 10 ans).

→ Le groupement par marché complémentaire a été dans l'obligation de maintenir la plateforme quelques mois en attendant que l'ensemble des services de la nouvelle plateforme soient opérationnels. Soit un surcoût de + 39 K€ correspondant au différentiel budget/réalisation.

Le groupement a travaillé depuis le 01/05/2019 sur la construction de la nouvelle plateforme Territoires Numériques (composée de 5 lots : Architecture plateforme, Commande publique, Outils de dématérialisation, Portail de la donnée et de la connaissance, Sites Web et services citoyens) qui a été livrée le 1^{er} novembre 2019.

→ Des coûts de maintenance pour les mois de novembre et décembre ont été comptabilisés en lien avec les marchés souscrits soit 284 K€ (contre 287 K€ budgétés) → -3 K€.

Achats d'études, de prestations de services et d'e-services :

Les charges s'élèvent à 241 K€ réalisés (pour 319 K€ inscrits au Budget), soit - 78K€ et incluent :

- ⊕ Adhésion à l'association Adullact ; Ecoter ; FNCCR ; Open Data, Déclic : 32 K€,
- ⊕ Coût de maintenance et d'exploitation (Run) pour les services suivants : extension BFC, Base DCE, tapir, enquête en ligne : 133 K€,
- ⊕ Développement sur les évolutions de la Salle des marchés (messagerie) : 11 K€ avec une anticipation sur 2020
- ⊕ Développement e-Actes/WebActes : 47 K€
- ⊕ Hébergement de Data BFC : 5 K€
- ⊕ Petits développements et/ou Renfort (ex renfort assistance) : 12 K€
- ⊕ Formations pour nos adhérents et Divers : 1 K€,

Fournitures de bureaux et achats de matériels : → - 2 K€

Nous observons que les dépenses sont inférieures de - 44 K€ à celles prévues au budget.

1.3.2 Achats de services extérieurs et autres services extérieurs :

	Cumul à la fin décembre/2019				
	Réalisé fin 12/2019	Budget 2019	Réalisé fin 12/2018	R 2019 vs B 2019	R 2019 vs R 2018
Services extérieurs	148 478	159 000	166 621	(10 522)	(18 143)
Locations (immobilières et mobilières)	100 421	98 000	108 008	2 421	(7 586)
Entretien et maintenance	21 503	26 500	28 845	(4 997)	(7 342)
Assurances	11 228	11 300	10 441	(72)	787
Documentation et divers	1 455	2 800	2 629	(1 345)	(1 174)
Frais de colloques,séminaires,conférences	13 870	20 400	16 698	(6 530)	(2 828)

Ce poste comprend notamment les locations immobilières et mobilières, les maintenances et contrats d'entretien, les frais liés aux locations d'espaces pour les différents salons qu'effectue le GIP et les locations de salles pour les formations des adhérents, les frais d'assurances.

Les services extérieurs s'élèvent à 148 K€ pour un budget de 159 K€, soit - 11 K€, essentiellement sur des dépenses non réalisées sur les services entretien et maintenance et frais de colloque.

	Cumul à la fin décembre/2019				
	Réalisé fin 12/2019	Budget 2019	Réalisé fin 12/2018	R 2019 vs B 2019	R 2019 vs R 2018
Autres services extérieurs	330 156	526 600	417 841	(196 444)	(87 685)
Personnel extérieur au GIP					
Honoraires (Expert-comptable; commissaire aux comptes, avocat.)	74 392	30 400	57 474	43 992	16 918
Autres rémunérations et honoraires (Etudes, AMO)	64 058	154 400	188 830	(90 342)	(124 771)
Autres rémunérations et honoraires liés au projet IDéO BFC	73 263	45 000	50 218	28 263	23 045
Autres rémunérations et honoraires liés au projet MedNUM BFC	3 658	105 000		(101 342)	3 658
Publicité, publications, relations publiques	25 572	40 000	28 421	(14 428)	(2 849)
Déplacements, missions et réceptions	53 917	104 900	64 014	(50 983)	(10 098)
Frais postaux télécommunication et internet	29 647	37 600	24 995	(7 953)	4 651
Frais et services bancaires	4 009	4 300	3 889	(291)	120
Cotisations et divers	1 639	5 000		(3 361)	1 639

Ce poste comprend :

- Les honoraires divers (Cabinet d'Expertise Comptable, Commissaire aux comptes, assistance juridique, assistances à maîtrise d'ouvrage) pour 74 K€, contre 30 K€ prévus au budget, soit + 44 K€.
 Plusieurs éléments expliquant ces écarts :
 - Une AMO sur la commande publique avec le prestataire MEJA pour 14 K€ non prévu au budget,
 - Les frais d'avocats ont été mis au budget pour 40 K€ en autres rémunérations et honoraires, alors qu'ils sont comptabilisés ici pour 28 K€.
- Les honoraires et autres rémunérations liés aux études d'AMO technique et économique (pour la nouvelle plateforme en continuité de l'année 2018) pour 64 K€ contre 154 K€ au budget, soit - 90 K€.
 Plusieurs éléments expliquant ces écarts :
 - Les frais d'avocats ont été mis au budget pour 40 K€ en autres rémunérations et honoraires,
 - Le GIP n'a pas commandé la tranche optionnelle 3 du marché Wavestone (40 K€),
 - 10 K€ de divers non consommés.
- Les honoraires et autres rémunérations liés au projet IDéO BFC pour 73 K€ contre 45 K€ budgétés (cf. partie subvention) soit + 28 K€ :
 → Le budget total alloué au projet IDéO BFC a été consommé en totalité mais il a été réparti différemment au niveau des postes. Plus de dépenses ont été fléchées sur l'animation du projet (Communication et formations).
- Les honoraires et autres rémunérations liés au projet MedNum BFC pour 4 K€ contre 105 K€, soit - 101 K€.
 → Le projet d'une durée de 18 mois a démarré avec 6 mois de retard (septembre au lieu de mars). De fait, aucunes dépenses importantes effectuées.
- Les publicité, publications, relations publiques pour 26 K€ contre 40 K€ budgétés, soit - 14 K€.
- Les frais de déplacement, mission et réception pour 54 K€ (contre 105 K€ au budget), soit - 51 K€
 → Dont 21 K€ de déplacements prévus pour les salariés dédiés au projet MedNum non utilisés.
- Les frais postaux et de télécommunication, frais divers pour 35 K€ (contre 47 K€ au budget), soit - 12 K€.

Les autres services extérieurs s'élèvent à 330 K€ (pour un budget de 526 K€), soit -196 K€.

1.3.3 Impôts & taxes

Les impôts et taxes se décomposent comme suit :

	Cumul à la fin décembre/2019				
	Réalisé fin 12/2019	Budget 2019	Réalisé fin 12/2018	R 2019 vs B 2019	R 2019 vs R 2018
Impôts et taxes	110 991	110 600	104 975	391	6 016
Taxe sur les salaires	88 919	95 500	85 871	(6 581)	3 048
Formation continue	9 066	12 200	9 948	(3 134)	(881)
Autres taxes assises sur les salaires	1 572		2 930	1 572	(1 358)
Versement de transport	9 023		3 867	9 023	5 156
Autres impôts et taxes (taxe foncière etc...)	2 411	2 900	2 359	(489)	52

A noter, une réalisation de l'ordre de 111 K€ soit un montant identique à celui prévu au budget.

1.3.4 Frais de personnel

	Cumul à la fin décembre/2019				
	Réalisé fin 12/2019	Budget 2019	Réalisé fin 12/2018	R 2019 vs B 2019	R 2019 vs R 2018
Charges de personnel	1 162 458	1 269 800	1 144 778	(107 342)	17 680
Rémunération du personnel	846 942	884 200	805 620	(37 258)	41 322
Charges sociales patronnales	297 684	364 500	322 054	(66 816)	(24 369)
Autres charges de personnel	17 832	21 100	17 104	(3 268)	728

La masse salariale chargée correspond à un effectif moyen de 19,03 postes sur l'année 2019 (intégrant les 3 postes IDÉO BFC), rémunérés sur une base hebdomadaire de 37 heures.

Les frais de personnel en 2019 s'élèvent à 1 162 K€ pour un budget de 1 270 K€. Cela représente **une économie de dépenses de - 107 K€ (-8%)**, qui se décompose pour l'essentiel, comme suit :

- Rémunération du personnel : - 37 K€. Ce différentiel est lié aux économies réalisées sur les recrutements différés des salariés de MedNum et la vacance du poste d'ambassadeur de proximité FC sur 6 mois (de l'ordre de - 68 K€) et aux dépenses supplémentaires liées aux recrutements en CDD de deux techniciens (maintenance et exploitation base de données et migration de l'outil e-actes) sur une durée de 8 mois et à des mouvements de personnel intégrant le paiement de congés payés et une rupture conventionnelle (de l'ordre de + 31 K€),
- Charges patronales : - 67 K€, lié aux baisses de charges fixées par l'Etat,
- Autres charges de personnel : -3 K€ (médecine du travail + tickets restaurants).

1.3.5 Autres charges d'exploitation

	Cumul à la fin décembre/2019				
	Réalisé fin 12/2019	Budget 2019	Réalisé fin 12/2018	R 2019 vs B 2019	R 2019 vs R 2018
Autres charges de gestion courante	2 598		29 046	2 598	(26 448)
Dotation aux amortissements et provisions	90 270	81 900	27 456	8 370	62 814

Les autres charges d'exploitation présentent un dépassement **global** de 11 K€ par rapport au budget et se décompose comme suit :

Sur les autres charges de gestion courante :

- Perte de créances d'adhérents 2018 : 0,5 K€,
- Perte sur avoir Orange non encaissé : 2 K€,

Sur les dotations et provisions :

- Provisions d'engagement de départ à la retraite pour 2 K€,
- Dépréciations de créances d'adhérents 2018 : 2 K€,
- Dotations aux amortissements sur immobilisations : 4,5 K€

	Cumul à la fin décembre/2019				
	Réalisé fin 12/2019	Budget 2019	Réalisé fin 12/2018	R 2019 vs B 2019	R 2019 vs R 2018
CHARGES D'EXPLOITATION	4 495 446	4 842 100	4 717 241	(346 654)	(221 794)

En synthèse, les charges d'exploitation se sont élevées à 4 495 K€ contre 4 842 K€ au budget, soit une économie de + 347 K€.

1.4 Le résultat d'exploitation

	Cumul à la fin décembre/2019				
	Réalisé fin 12/2019	Budget 2019	Réalisé fin 12/2018	R 2019 vs B 2019	R 2019 vs R 2018
RESULTAT D'EXPLOITATION	192 919	3 930	(385 235)	188 989	578 154

Le budget 2019 prévoyait un excédent de résultat d'exploitation de + 4 K€.

Sur l'année 2019, le GIP a enregistré un niveau de recettes d'exploitation de - 158 K€ par rapport à ses prévisions, et a réalisé des économies sur les charges budgétées à hauteur de + 347 K€ sur ses charges.

Il en ressort un effet net favorable de 189 K€ par rapport à la prévision initiale.

Le résultat d'exploitation à fin 2019 représente au global un excédent de + 193 K€.

1.5 Résultat financier

	Cumul à la fin décembre/2019				
	Réalisé fin 12/2019	Budget 2019	Réalisé fin 12/2018	R 2019 vs B 2019	R 2019 vs R 2018
Produits financiers	2 813	3 500	5 840	(687)	(3 027)
Charges financières					
RESULTAT FINANCIER	2 813	3 500	5 840	(687)	(3 027)

Les produits financiers correspondant à la rémunération de la trésorerie placée tout au long de l'année 2019. Ils se sont élevés à **+ 2,8 K€** contre 3,5 K€ prévus au budget. Ils sont à la baisse car le volume de la trésorerie continue de baisser et les taux d'intérêts restent à un niveau très bas.

1.6 Résultat exceptionnel

	Cumul à la fin décembre/2019				
	Réalisé fin 12/2019	Budget 2019	Réalisé fin 12/2018	R 2019 vs B 2019	R 2019 vs R 2018
Quote part des subventions d'investissement virée au résultat			5 293		(5 293)
Autres produits exceptionnels					
Charges exceptionnelles	10 852		69 309	10 852	(58 457)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(10 852)		(64 016)	(10 852)	53 164

Le résultat exceptionnel s'élève à **une perte de - 11 K€**.

Il correspond au rappel de l'Urssaf suite au contrôle intervenu durant l'année 2019. Il porte principalement sur un rappel sur la divergence sur l'**application des abattements du versement transport**.

1.7 Résultat global

	Cumul à la fin décembre/2019				
	Réalisé fin 12/2019	Budget 2019	Réalisé fin 12/2018	R 2019 vs B 2019	R 2019 vs R 2018
Engagement à réaliser sur ressources	1 623 174	1 445 724	1 438 294	177 450	184 880
Report des ressources non utilisées	1 438 294	1 438 294	1 881 705	0	(443 411)
Variations du Fonds dédié	184 880	7 430	(443 411)	177 450	628 291
RESULTAT NET					

Après intégration du résultat financier et du résultat exceptionnel, **le résultat net d'activité représente un excédent de 185 K€ (*)**.

Ce résultat est affecté aux fonds dédiés qui passent de 1 439 K€ (exercice précédent) à 1 623 K€ à fin 2019. Cette provision permettra payer les investissements du changement de la plateforme Territoires Numériques d'une durée de 5 ans (+ 2 ans renouvelables).

Au final, après dotation au fonds dédié de 185 K€, c'est un résultat nul qui est dégagé pour l'année 2019.

NB (*) : Résultat d'exploitation : 193 K€ + Résultat financier : + 3 K€ + Résultat exceptionnel : - 11 K€ = 185 K€.

2. Sur le Bilan

2.1 Synthèse du bilan

Bilan actif (données en K€)	Brut	Amort & prov	Net 2019	Net 2018	Bilan passif (données en K€)	2019	2018
Immobilisations					Fonds "associatifs" et réserves		
Immobilisations incorporelles	1 921	84	1 838	4	Fonds propres		
Immobilisations corporelles	172	146	26	18	Résultat de l'exercice		
Immobilisations financières	8		8	8	Autres fonds associatifs		
Total immobilisations	2 101	230	1 872	30	Subventions d'investissement	242	100
					Total fonds "associatifs" & réserves	242	100
					Provisions pour risques et charges	19	17
					Fonds Dédies	1 623	1 438
Actif circulant					Dettes		
Créances adhérents et comptes rattachés	32	5	27	148	Emprunts et dettes assimilées	0	0
Autres créances	639		639	258	Fournisseurs et comptes rattachés	1 218	545
Disponibilités	1 295		1 295	2 086	Autres	286	263
Charges constatées d'avance	51		51	54	Produits constatés d'avance (subventions projets)	496	213
Total actif circulant	2 017	5	2 012	2 546	Total dettes	2 001	1 021
Total général	4 119	234	3 884	2 576	Total général	3 884	2 576

2.2 Bilan actif

Les immobilisations du GIP

L'ensemble des immobilisations brutes, qui représente les biens acquis par le GIP (éléments identifiables du patrimoine incluant le dépôt de garantie afférent aux locaux loués par le GIP), s'élève à 2 101 K€ (contre 443 K€ l'exercice précédent).

Le restant des investissements a été réalisée en 2008, lors de la création et l'installation du GIP, pour un montant global de 279 K€ ont été mis au rebus. Cette opération n'a pas eu d'impact sur le résultat car ces investissements étaient totalement amortis.

Sur 2019, 1 928 K€ d'investissements ont été réalisés :

- L'achat de la nouvelle plateforme pour 1 911 K€ mise en service en novembre dernier,
- Achats de matériels de bureau et informatique pour 12 K€,
- Achats de logiciels et progiciels pour 5 K€.

La valeur nette d'amortissement des immobilisations possédées par le GIP s'élève à 1 872 K€ (contre 30 K€ l'exercice précédent).

Les créances du GIP

Les créances nettes des adhérents correspondant aux cotisations non perçues, s'élèvent à 27 K€ (148 K€ à fin 2018), montant en baisse suite au règlement au cours de cette année du Conseil Départemental de Saône et Loire.

Les autres créances s'élèvent à 639 K€ (contre 258 K€ à fin 2018) et concernent majoritairement des soldes de subventions à recevoir pour 584 K€ (dont Région BFC 266 K€ et la Banque des Territoires (CDC) 318 K€).

Les charges constatées d'avance, d'un montant de 51 K€ (contre 54 K€ fin 2018), concernent des charges relatives à l'exercice 2019 (locations de matériel, contrats assurances, licences et maintenances du parc informatique du GIP, fournitures diverses...), comptabilisées initialement en 2019 (principe de la comptabilité d'engagement).

La trésorerie du GIP

Les disponibilités (trésorerie) se montent à 1 295 K€ (contre 2 086 K€ l'exercice précédent). Ce sont des comptes courants bancaires ordinaires et des comptes rémunérés.

La trésorerie est en baisse de 791 K€ en lien avec les investissements (achat et paiement à hauteur de 50% des coûts de construction de la nouvelle plateforme) réalisés au cours de l'année.

2.3 Bilan passif

Les fonds propres du GIP

Les autres fonds « associatifs » sont composés de la subvention d'investissement :

- FNADT et Région, à hauteur de 192 K€. Ces subventions ont été attribuées pour couvrir une partie des investissements sur le nouveau portail de la donnée et de la connaissance (lot 4 du marché),
- Région BFC pour 50 K€ en contrepartie de l'investissement pour la mise en œuvre de CmaCarte - WebSIG et de son application métier DECI

Les dettes latentes constatées en provisions pour risques et charges

- Une provision pour couvrir les engagements liés aux indemnités de départ à la retraite pour l'ensemble des salariés de 19 K€ a été constatée au 31 décembre 2019.

Les fonds dédiés

- Les fonds dédiés s'élèvent à 1 623 K€ à la fin de l'année 2019 (contre 1 438 K€ l'exercice précédent), soit une progression de 185 K€ (arrondi).

Les dettes du GIP

- Le poste fournisseurs s'élève à 1 218 K€ à fin 2019 (contre 545 K€ l'exercice précédent), soit une progression de 673 K€.

→ Les dettes fournisseurs d'immobilisations représentent 864 K€.

→ Les factures courantes représentent 354 K€ et se décomposent comme suit :

- 309 K€ correspondant à deux mois de maintenance à facturer par les prestataires de la nouvelle plateforme (pour la période de 11 & 12/2019 : facture de janvier 2020),
- 32 K€ de factures reçues fin décembre 2019 et réglées début 2020,
- 13 K€ d'autres factures (datant de 2020) imputables à l'année 2018.

- Les autres dettes s'élèvent à 286 K€ :

- 233 K€ de dettes fiscales et sociales, dont 92 K€ de congés à payer dus au personnel, 109 K€ de charges sociales principalement celles du mois de décembre 2019, 32 K€ d'impôts et taxes (taxe sur salaires, charges formation professionnelle), montants globalement en hausse de 23 K€ par rapport à ceux de la période précédente.

- Solde de la subvention Feder IDéO BFC 2016-2017 à rembourser de 53 K€.

- Les produits constatés d'avance fin 2019 représentent 496 K€ et correspondent à la quote-part des subventions :

- Subvention FNADT pour l'extension de la plateforme à la Bourgogne-Franche-Comté pour 73 K€,
- Subvention Feder IDéO BFC pour 7 K€,
- Subvention CDC pour MedNum pour 416 K€.

3. Modifications attendues dans le cadre du CR 2020

Les comptes de l'année 2020 seront fortement différent :

2.4 Au niveau du résultat

La méthode de facturation envers les adhérents va être différente : la révision du modèle économique et de son offre de services a été souhaitée par le Président et les membres du conseil d'administration du GIP Territoires Numériques BFC et le Règlement financier 2020 a été adopté, dans sa dernière version, le 24 février 2020.

En amont de cette adoption, l'étude réalisée en 2019 sur le nouveau modèle économique et de services a conduit notamment au constat que les offres de services proposées par Territoires Numériques rentraient pleinement dans le champ concurrentiel et devaient, de fait, être assujetties au régime de TVA.

Le GIP ne propose plus un bouquet de services et distingue, par typologie d'adhérents et selon le critère que les organismes publics relèvent d'un territoire avec Membre fondateur ou sans Membre Fondateur, 3 éléments :

- Une cotisation d'adhésion au GIP (non soumise à TVA)
- Une offre de services de base (soumise à TVA)
- Une souscription de services à la carte (soumise à TVA)

Les coûts de la maintenance de la nouvelle plateforme courront sur une durée de 12 mois contre 2 mois pour l'année 2019.

Comme indiqué plus haut, le GIP sera assujetti à la TVA pour son activité facultative, à la suite du recueil adresser à la Direction des Finances Publiques. La réponse reçue en avril confirme cet assujettissement à la TVA.

La comptabilité ne sera plus réalisée toute taxe comprise mais hors TVA à payer ou à récupérer.

2.2 Au niveau du bilan

Les derniers investissements de la nouvelle plateforme seront réalisés à hauteur de 192 K€ TTC.

Le règlement des investissements liés à la nouvelle plateforme sera de :

- 96 K€ TTC en avril 2020 pour le lot 4 pour solde définitif de l'immobilisation
- 432 K€ TTC en novembre 2020 pour les lots 1,2,3 et 5 lots (25% du build). Le solde des 25% restants sera à régler en novembre 2021.

La trésorerie prévue à fin décembre 2020 est actuellement évaluée à 800 K€ contre 1 295 K€ fin décembre 2019.

En novembre 2021, le GIP devra régler le solde de 432 K€ TTC (25% restants du build de la nouvelle plateforme)